

**Nombre de membres  
en exercice: 15**

**Séance du vendredi 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 30 juin 2020, s'est réuni sous la présidence de Gérard DESCOTTE.

**Présents : 13**

**Sont présents:** Gérard DESCOTTE, Maxime CONSTANS, Michel HÉRAUD, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Daniel SENEGAS, Rémi BARDY, Mickaël THOMAS, Albert FABRE, Marie-Hélène LE MERRE, Franck LAFUENTE, Ange VIALE, Anne-Marie CLUZEL

**Votants: 15**

**Représentés:** Sébastien GAYRAUD, Francis CASTELBOU

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Anne-Marie CLUZEL

**Objet: Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs - DE 2020 048**

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30/06/2020,

*a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MMme Marie-Hélène LE MERRE et M. Michel HERAUD/M. Mickaël THOMAS et M. Rémi BARDY.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :/

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

-	quinze	(15)	nombre	de	bulletins	:	...
-	0	bulletins	blancs	ou	0 nuls	:	...
-	quinze	(15)	suffrages		exprimés	:	...

- majorité absolue : huit (8)

Ont obtenu :

-M.Gérard DESCOTTE quatorze (14) voix

- M. Michel HERAUD quatorze (14) voix

-M.Maxime CONSTANS quatorze (14) voix

-Mme Sylviane CALMELS une (1) voix

M. Gérard DESCOTTE, M. Michel HERAUD, M. Maxime CONSTANS ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1er tour de scrutin et ont déclaré accepter leur mandat, en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

*b) Élection des suppléants*

Les candidatures enregistrées :/

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

-	quinze	(15)	nombre	de	bulletins
-	0	bulletins	blancs	ou	nuls
-		quinze	(15)	suffrages	exprimés

- **majorité absolue** : huit (8)

Ont obtenu :

**Mme Sylviane CALMELS quinze (15) voix**

**-Mme Nadine MALAVAL quinze (15) voix**

**-M. Sébastien GAYRAUD quinze (15) voix**

**Mme Sylviane CALMELS, Mme Nadine MALAVAL, M. Sébastien GAYRAUD** ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus au 1er tour de scrutin et **Mme Sylviane CALMELS, Mme Nadine MALAVAL** ont déclaré accepter leur mandat ( M. GAYRAUD étant absent représenté), en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire, pour extrait conforme

Gérard DESCOTTE

-Transmis au Représentant de l'Etat le : 10/07/2020

- Publié le :10/07/2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 10/07/2020 et de la publication le 10/07/2020

Le Maire,

